

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des Tiges et Chavées

*Intitulé du Projet : « Interprétation des paysages
et maintien de l'identité paysagère et naturelle du territoire »*

RAPPORT D'ACTIVITES N° 5

Comité de projet du : 04/09/2018

Période : 01/07/2018 - 30/06/2018

Code projet : 190205

Arrêté Ministériel (date de signature) : 30/11/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/07/2019

Budget global (100%) : 201.550 €

Budget phase 1/ phase 2 : /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Corentin Fontaine

083/670.347 – corentin.fontaine@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO4

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

Autorité responsable du suivi technique : DGO4

Personne de contact à l'administration : Mireille Deconinck

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités

1.1. Description succincte du projet

Le projet *Paysages* vise à valoriser l'exceptionnelle qualité des paysages du territoire du GAL entre tiges et chavées. Deux questions sous-tendent les actions menées, issues de la phase préparatoire et participative du programme de développement stratégique pour la programmation 2014-2020, et en particulier du groupe de travail « Education à l'Environnement » :

- Pourquoi le Condroz offre-t-il un cadre de vie si exceptionnel ?
- Comment pérenniser ce cadre de vie et sa qualité ?

Quatre axes de travail sont développés :

- AXE 1 – Des contenus scientifiques spécifiques au contexte territorial ;
- AXE 2 – Des ateliers de formations à destination de différents publics ciblés ;
- AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers le prisme « paysages » (média de formation, de communication et de diffusion) ;
- AXE 4 – Un appui à des initiatives locales.

L'analyse paysagère a été retenue comme [1] levier d'action sur la méconnaissance des processus de dynamique territoriale qui ont construits notre territoire ; et comme [2] catalyseur des différents projets du GAL (agriculture, forêt, aménagement du territoire, mobilité, tourisme, eau, etc.).

1.2. Objectifs du projet

1. Créer un Observatoire du Paysage destiné au grand public et plus particulièrement aux familles et aux enfants de l'enseignement fondamental.
2. Créer un Observatoire virtuel du Paysage qui permette aux différents publics-cibles de se (ré)approprier leur espace de vie et qui soit la mémoire d'une identité territoriale forte.
3. Sensibiliser les pouvoirs locaux en charge de l'aménagement du territoire à l'analyse paysagère et les outiller pour la mise en valeur des paysages dans leurs pratiques professionnelles.
4. Sensibiliser les habitants du territoire aux richesses de leur cadre de vie et à son maintien.
5. Créer des itinéraires-Paysages permettant aux habitants et aux touristes d'appréhender les paysages du territoire et de comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.
6. Contribuer au maintien et à l'amélioration des paysages et du cadre naturel à travers des actions concrètes telles que l'intégration des bâtiments agricoles ou la restauration de sites naturels remarquables.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, le tableau de la figure 1 indique la correspondance qui existe entre les actions menées (détaillées dans les 4 axes de travail) et les objectifs fixés.

1.3. Articulation entre actions et objectifs

Chaque action exécutée au cours de la programmation constitue des incréments utiles à la réalisation de plusieurs objectifs en parallèle, tel que détaillé à la Figure 1.

Figure 1 Tableau de correspondance Objectifs - Actions

		Objectifs →	Observatoire du Paysage "grand public"	Observatoire virtuel du Paysage	Sensibilisation Pouvoirs Locaux	Sensibilisation Habitants	Créer des itinéraires paysages	Contribuer au maintien des paysages	nombre total d'objectifs visé par action
Actions ↓			1	2	3	4	5	6	
AXE 1 - CONTENUS scientifiques									
1.1	Développer des contenus spécifiques		x	x	x	x	x	x	6
1.2	Enrichir les contenus d'Haugimont		x	x	x			x	4
1.3	Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques				x	x		x	3
AXE 2 - ATELIERS de formations									
2.1	Initiation à l'Analyse Paysagère				x	x	x	x	4
2.2	Guides des paysages					x	x	x	3
2.3	Enseigner les paysages					x		x	2
AXE 3 - Développement de MEDIA									
3.1	Elaboration de supports spécifiques (cahiers pédagogiques et de formation, topoguides, flyer citoyens, etc.)		x	x	x	x	x	x	6
3.2	Observatoire des familles		x			x		x	3
3.3	Observatoire virtuel		x	x	x	x		x	5
AXE 4 - APPUI à des initiatives locales									
4.1	accompagner des acteurs locaux dans leurs démarches de valorisation de site (p.ex. PWDR mesure 76)					x		x	2
nombre total d'actions contribuant à l'objectif			5	4	6	9	4	10	

1.4. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Fontaine, Corentin	Paysages	0.5	> 25 ans	01.02.2016	31.07.2019

1.5. Modifications du partenariat

– Néant –

1.6. Glossaire

- CATU** *Conseiller en Aménagement du Territoire.* Agent communal attaché au service d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou de développement territorial dont les missions (et la subvention communale) sont définies par le CoDT.
- CCATM** Les *Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité* est mise en place par l'autorité communale dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie (décret du 15 février 2007). La CCATM doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières : l'élaboration de différents outils de gestion : plans communaux d'aménagement, schémas de structure communaux, règlements communaux d'urbanisme, rapports urbanistiques et environnementaux ; les rapports d'incidences inclus dans les études d'incidences sur l'environnement ; les permis uniques ; la liste des haies et arbres remarquables ; la rénovation urbaine et les périmètres de remembrement urbain ; le plan communal de mobilité ; ... La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local (sources : [Francis Bryndoncks](#) et ICEDD).
- CPDT** *Conférence Permanente du Développement Territorial.* Association interuniversitaire francophone financée par la Wallonie, ses missions sont de (1) produire des rapports d'expertise sollicités par les autorités publiques (outil d'aide à la décision pour le Gouvernement), (2) soutenir les recherches scientifiques à long ou moyen terme portant sur les enjeux de dynamique du territoire et (3) organiser des formations à destination des CATUs. (www.cpdt.wallonie.be)
- GoAL** Le *Groupe d'Orientation Actif et Local* est une sorte de comité de projet qui est composé de personnes actives sur le territoire dans des domaines connexes à la thématique du paysage. Il se réunit deux fois par an, une semaine avant le comité de projet. Il rassemble donc des personnes qui apportent une expertise opérationnelle et un regard critique aux actions à entreprendre et qui répondent éventuelles interrogations du chargé de mission. Les participants peuvent également faire des suggestions selon les opportunités.
- PWDR** Le Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 intègre toute une série de mesures en faveur du développement des activités – agricoles ou non – en milieu rural et soutient des actions de formation, de protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi que des initiatives d'associations et de groupes d'action locale(plus d'info [ici](#)).
- Mesure 7.6 du PWDR** Un soutien pour les propriétaires de parcelles situées dans le maillage vert de la Wallonie et souhaitant investir dans la restauration et/ou l'entretien de pelouses calcaires, de landes ou d'habitat pour les espèces d'intérêt communautaire (plus d'info [ici](#)).

2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.0. Résumé exécutif (synthèse)

Terminé	Synergies
   Formations : paysaguide <ul style="list-style-type: none">• 6 soirées + 2 matinées répété 2 fois et demi• 29 citoyens + 9 professionnels du tourisme• 20 zones (95% du territoire) Outils d'aide à la décision : plaquette « construire les paysages » Sensibilisation <ul style="list-style-type: none">• Description des villages et paysages de Assesse	<ul style="list-style-type: none">• Réseau d'ambass'Acteurs (Fiche tourisme)• Référence à l'usage du bois local (fiche forêt)• Contribution au bulletin communal
En cours	
   Malette pédagogique <ul style="list-style-type: none">• Adhésion de 3 écoles• 2 écoles à rencontrer en septembre Observatoire des familles <ul style="list-style-type: none">• Retour du Préhistoricum• Cahier des charges en construction Observatoire de l'UNamur <ul style="list-style-type: none">• Accord de principe des vice-rectrices actuelles• Convention de partenariat en préparation : 1^{er} présentation au Conseil Rectoral fin juillet	<ul style="list-style-type: none">• Panneaux d'info près des éoliennes (fiche Energie Verte)  
En préparation	
  Formation <ul style="list-style-type: none">• Consolidation des supports• Pérennisation des activités Observatoire virtuel du paysage <ul style="list-style-type: none">• Balades numériques• Mutualisation et accessibilité des supports	

2.1. Description des activités

AXE 1 – Des contenus scientifiques

Au cours du premier semestre 2018, deux demi-journées de travail (26/01, 13/04) ont été consacrées à la récolte de contenus spécifiques au territoire [action 1.1] pour la formation paysaguide (cf. action 2.2) et une balade proposée dans le cadre de l'événement GAL'rie Bois (cf. fiche-projet Forêt) et guidée par une paysaguide fraîchement formée.

L'identification de **marqueurs territoriaux** a donc continué grâce à ces repérages mais également grâce aux différentes zones choisies par les participants à la formation paysaguide. Par ailleurs, il a été convenu avec les paysaguides qu'ils alimenteront une bibliothèque de fiches « marqueurs territoriaux locaux » qui seront mutualisées et partagées. Enfin, un travail un peu plus poussé sur les différents villages d'Assesse a été effectué suite à la demande du comité de rédaction du bulletin communal qui souhaitait une contribution conséquente pour un hors-série spécial « villages »(cf. action 3.1).

La dernière rencontre avec l'Université de Namur¹ le 18 juin 2018 a débouché sur un accord de principe décliné en 3 temps :

1. Fin juillet, les vice-rectrices présenteront au Conseil Rectoral une proposition de partenariat qui entérinera les modalités d'accès par le GAL à leur centre d'interprétation ;
2. La contribution d'éléments didactiques dédiés à l'Observatoire du Paysage à Haugimont [action 1.2] sera alors déterminée de manière précise avec le nouveau responsable académique de l'Observatoire (qui sera désigné dans la convention de partenariat) et selon les besoins identifiés par type d'utilisateurs ;
3. Le GAL sera sollicité pour son expertise de terrain dans le cadre du nouveau Master en Smart Rurality². Parmi les différentes fiche-projets du GAL, une série d'actions seront proposées à l'analyse des étudiants comme exemples de cas concrets.

La stratégie globale de plans de formation [action 1.3] est consolidée selon le calendrier général actualisé (cf. Tableau 1) suite au déroulement des actions de l'axe 2 qui ont occupé une part importante des activités de ce 1^{er} semestre 2018.

¹ Représentée par Annick Castiaux, vice-rectrice à l'enseignement, Isabelle Parmentier, vice-rectrice au développement durable, Nicolas Dendoncker, responsable académique du nouveau Master universitaire en Smart Rurality et Charles Debois, gestionnaire du Domaine d'Haugimont.

² Le 7 mai 2018, l'UNamur organisait la séance inaugurale du lancement officiel du nouveau Master en Smart Rurality à laquelle le GAL a assisté comme invité. Le Réseau y faisait d'ailleurs une intervention qui soulignait l'adéquation de partenariat entre cette nouvelle formation académique et les GAL comme opérateurs de terrain.

Tableau 1 Calendrier général des formations

Public-cible	Finalité	Calendrier
[1] <i>CCATM, agents communaux, élus</i>	Gestion professionnelle du territoire	2016 : 1 ^{re} formation « initiation » 1 jour 2017 : 2 ^e formation « densification » 1/2 jour 2018 : 3 ^e formation « prospective » 1/2 jour (octobre) 2019 : répétition avec les nouveaux mandatés ³ (juin ou sept.)
[2] <i>Citoyens, CLDR, PCDN, associations locales (chemins et sentiers, club de marche, club photo, etc.)</i>	Appropriation du territoire	2016 : 2 balades commentées « Entre Tiges et Chavées » 2017 : cycle de 2 conférences et 3 balades « transects » 2018 : 2 balades commentées « Entre Tiges et Chavées », en partenariat avec paysagistes 2019 : 2 balades commentées « Entre Tiges et Chavées », en partenariat avec paysagistes
[3] <i>Enseignants</i>	Faire comprendre le territoire	2018-2019 : offre de formation « mallette pédagogique »
[4] <i>Guides touristiques</i>	Faire découvrir le territoire	2018 : formation « paysagistes » 6 soirées + 2 matinées 2019 : nouveau cycle à prévoir compte-tenu de la forte demande
[5] <i>Gestionnaires de gîtes, hôteliers</i>	Promotion du territoire	2019 : événement « éventail de balades » envisagé en partenariat avec MT/OT/SI et animé par les paysagistes

AXE 2 – Des ateliers de formation à destination de différents publics ciblés

L'offre de formation « paysagistes » [action 2.2], visant à former des guides amateurs à l'analyse paysagère, afin qu'ils animent des activités et balades intégrant cette thématique, a remporté un franc succès : 18 inscrits-payés⁴ au 3 janvier 2018 pour un démarrage au 15 janvier.

Pour répondre à la demande supplémentaire pressante, la formation a été répétée au lendemain des vacances de printemps : 13 participants supplémentaires.

Sur les 31 inscrits, près de 90% des participants ont terminés la formation. Certains exprimant d'ailleurs l'envie de continuer à rassembler le groupe pour des échanges dans la durée. **Trois d'entre-eux ont organisé des balades à destination du grand public dès le mois de mai.** Deux autres sont déjà prévues pour juillet.



³ On entend par « nouveaux mandatés » toutes les personnes élues aux Conseils communaux, toutes les personnes désignées aux commissions locales (CCATM, CLDR, ...) ainsi que les éventuels nouveaux engagés dans les administrations communales, dont les fonctions et les missions touchent aux questions de gestion territoriale.

⁴ Pour rappel, une PAF symbolique de €25 est demandée aux participants pour couvrir les frais divers. L'essentiel de la formation, dont les interventions du partenaire privilégié, sont prises en charge par le GAL.

A la demande des professionnels du secteur touristique, une formation similaire, mais *ad hoc*, est organisée en journée (9 participants). Les deux premiers modules ont été activés au mois de mars, avant le début de la saison touristique. Les deux derniers se dérouleront en octobre 2018 après le pic saisonnier.

A ce jour, une quinzaine de personnes ont encore manifesté leur intérêt pour la formation, dont un architecte et quatre membres d'une association de guides de randonnées. Bien que cette action ne doive pas englober les ressources dédiées à la fiche-projet paysages au détriment des autres actions, comme cela a été soulevé lors d'une rencontre avec les collègues de la plateforme paysages, il nous semble nécessaire de creuser la réflexion de manière à rebondir et capitaliser sur cet intérêt citoyen. En effet, l'objectif de sensibilisation sera plus durablement atteint à travers des interactions au cours de séances qui s'étalent dans la durée et qui plongent plus en profondeur des thématiques. Les conférences et le bouche-à-oreille constituant plutôt des formules d'appel, puisque transmissive et plus générique. A contrario, les formations permettent aux participants de s'imprégner de la matière (elle est directement mise en application sur un territoire connu par la personne concernée). Ce qui augmente les chances de transfert vers les cercles de 3^e niveau, voire au-delà. Il pourrait être stratégique de transférer la formation à un opérateur dont c'est la principale mission, d'ailleurs.

L'action « enseigner les paysages » [action 2.3] vise à accompagner les écoles qui le souhaitent dans la réalisation d'une **mallette pédagogique** adaptée aux besoins et réalités de l'établissement concerné. Deux rencontres « prise de contact » ont eu lieu lors des concertations de fin d'année auprès des écoles Libres de Courrière (1 direction + 5 enseignants) et de Gesves (1 direction + 10 enseignants). Une première réunion de travail est déjà prévue le 10 septembre avec l'équipe pédagogique de Gesves. Par ailleurs, rendez-vous a été pris avec les écoles communales de Ohey pour la concertation de début septembre. L'école communale de Courrière a spontanément manifesté son intérêt de collaboration après la participation (à titre privé) de deux de leurs enseignantes à la formation paysaguide. Tous les enseignants rencontrés ont exprimé un intérêt franc pour la réalisation de ce matériel didactique et s'engagent à répéter, en autonomie, l'animation pendant plusieurs années.

Pas d'atelier de formation pour le public-cible « gestionnaire du territoire » [action 2.1 « pro »] ni « grand public » [action 2.1 « citoyens »], au cours de ce 1^{er} semestre.

AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers la fenêtre paysagère (média de formation, de communication et de diffusion)

En ce qui concerne l'élaboration de supports spécifiques [action 3.1], des portfolios cartographiques sont toujours distribués aux participants, lors de chaque séance de formation paysaguide. Lors de certaines séances, des éléments documentaires complémentaires aux slides sont également distribués.

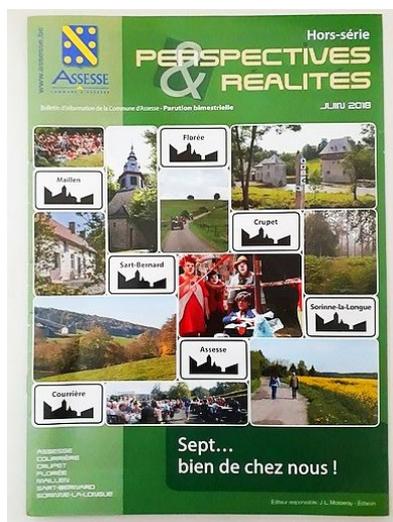
Suite à la demande du Conseiller en Aménagement du Territoire de la commune de Gesves pour la publication d'un fascicule qui synthétise les grandes options prises dans le Schéma de structure communal et le guide d'urbanisme, les CATU des 3 communes seront une dernière fois réunis début juillet pour avaliser le contenu « matériaux » et « espèces d'arbres et arbustes » intégrés à la plaquette « construire les paysages de demain ».



Figure 2: Plaquette "construire les paysages entre Tiges et Chavées"

Suite à la demande du comité de rédaction du bulletin communal d'Assesse, qui souhaitait une contribution conséquente pour un hors-série spécial « villages », les différents paysages des 7 villages d'Assesse ont été photographiés, analysés et interprétés. Cumulé, cette contribution couvre près de 4 pages de bulletin communal avec, à chaque fois, une référence au GAL et à la dynamique du territoire spécifique entre tiges et chavées.

Figure 3 couverture du bulletin communal d'Assesse et extrait d'une des sept contributions au Hors-Série



En ce qui concerne la création d'un observatoire des familles [action 3.2], le Collège de la commune de Gesves est finalement revenu vers l'ASBL Préhistomuseum pour les remettre en charge de l'animation du site des Grottes de Goyet. Une convention entre les deux parties devrait être passée durant l'été pour un partenariat de 5 ans. Un projet de cahier des charges pour la conception et la réalisation du centre d'interprétation paysagère se finalise donc en parallèle.

En ce qui concerne l'observatoire virtuel [action 3.3], la Maison du Tourisme Condroz-Famenne demande de privilégier l'outil SityTour, qui a d'ailleurs été développé grâce à des financements apportés par le GAL au cours de la programmation 2007-2013 (cf. fiche « outils

touristiques et numériques »), qui est utilisé par le réseau d'Ambass'Acteurs. Il sera donc utilisé pour la capitalisation des fiches « marqueurs territoriaux » nécessaires pour la conception de nouveaux circuits de balade paysages.

AXE 4 – Un appui à des initiatives locales

Un groupe de citoyen s'est réuni pour mettre en valeur le patrimoine carrier de Sorinne-la-Longue (Assesse) et de Bizonzon (Gesves) dans la vallée du Samson. Il est probable qu'une contribution à des panneaux didactiques soit sollicitée lorsque les sites seront classés grâce à la mesure 7.6 du PWDR.

DIVERS

Ce semestre, le GAL « Pays des Tiges et Chavées » a été sollicité par le CPDT pour une intervention (19.01.2018) à destination des CATUs de Wallonie qui s'étaient inscrits à un cycle de formation sur l'intégration de la dimension « paysages » dans les remises d'avis et délivrance de permis.

Dans le cadre de l'arrivée d'un champ de 6 éoliennes entre les communes de Gesves et Ohey, le chargé de mission « Energie Verte » a proposé une participation des écoles de l'entité pour la réalisation de panneaux didactiques autour de la thématique des énergies. Il semble que la question de l'impact paysager puisse être évoquée par certains groupes.

La télévision locale CANAL C a sollicité le GAL pour un reportage sur les paysages du Condroz, dans le cadre de son magazine estival « IDDT ». Quelques heures ont donc été consacrées à présenter le territoire à travers une analyse paysagère simplifiée sur la commune de Ohey. Reportage accessible sur www.canalc.be.



Illustration 1 participation à un reportage de promotion du territoire (CANAL C)

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Commentaires
Fiches analytiques de marqueurs territoriaux [action 1.1]	9	0	0	les paysaguides sont mis à contribution pour cette action
Initiations à l'analyse paysagère [action 2.1] pour une "gestion professionnelle du territoire"	3	3	3	
<i>Nombre de participants</i>	45	45	45	
Initiations à l'analyse paysagère [action 2.1] pour une "appropriation citoyenne du territoire"	6	7	7	
<i>Nombre de participants</i>	150	240	240	
Guides des paysages [action 2.2] pour une "promotion du territoire"	2	0	3	
<i>Nombre de participants</i>	30	0	29	dont 2 personnes ont dû interrompre leur participation (accident de la route ; contrainte pro)
<i>Nombre de participants professionnels (MT OT SI)</i>			9	
<i>Nombre de visiteurs faisant appel aux guides du paysages</i>	100	0	15	plusieurs idées d'événements "paysaguides" pour fédérer et faire connaître
Enseigner les paysages : Formation des enseignants du fondamental [action 2.3]	2	0	0	démarrage au 01.09.18
<i>Nombre de participants</i>	30	0	0	
<i>Nombre d'écopiliers sensibilisés dans le cadre des animations scolaires consécutives</i>	500	0	0	
Elaboration des supports spécifiques [action 3.1] (formation, pédagogique, info, aide à la décision)	4	1	2	
<i>Nombre de fascicules de formation diffusés</i>	265	285	314	
<i>Nombre de cahiers pédagogiques diffusés</i>	500	0	0	
<i>Nombre de feuillets d'information diffusés</i>	500	0	0	
<i>Nombre d'outils d'aide à la décision diffusés</i>	4	0	0	Plaquette finalisée, relecture durant l'été, impression en septembre
Création d'un Observatoire du Paysage pour les familles [action 3.2]	1	0	0	cahier des charges à soumettre durant l'été
<i>Nombre de visiteurs</i>	750	0	0	
Organisation d'animations scolaires "gratuite"	9	0	0	
<i>Nombre d'écopiliers sensibilisés dans le cadre des animations scolaires "gratuites"</i>	225	0	0	
Création d'itinéraires paysages [action 3.1]	3	0	0	réflexion entamée autour de la mutualisation des inputs des paysaguides <-> SityTour
<i>Nombre d'utilisateurs de l'application numérique</i>	500	0	0	
<i>Nombre de topo-guides diffusés</i>	500	0	0	
Création d'un Observatoire Virtuel [action 3.3]	1	0	0	
<i>Nombre d'adhérents</i>	20	0	0	
<i>Nombre de visiteurs</i>	500	0	0	
Accompagnement d'actions concrètes de maintien du paysage et du cadre naturel [action 4.1]	5	1	1	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	7	3	4	
<i>Nombre de participants</i>	70	18	21	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Commentaires
IND19 %territ-Paysages PAQ7				
Portion de la surface du territoire traitée (dont paysage, dont sol) - Préservation et mise en valeur paysages et sols			100%	
IND20 Nb_act_paysages PAQ7	2860		338	
Nombre de personnes sensibilisées - Préservation et mise en valeur paysages et sols	375		329	

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Points positifs

La collaboration avec les fiches-projets « filière bois » et « tourisme » pour la mise en place des formations paysaguides.

L'engouement citoyen pour cette action est un véritable moteur pour les actions à venir.

La position favorable des vice-rectrices de l'UNamur pour un partenariat de l'université avec le GAL.

Difficultés rencontrées et défis relevés

L'organisation des séances de formation en soirée qui ne permet pas de rencontrer les disponibilités de chacun.

Les tergiversations de la commune de Gesves dans la gestion du dossier « Grottes de Goyet » qui font trainer l'accord avec le Préhistomuseum et retarde d'autant le lancement de l'Observatoire des familles.

3. Programme de travail pour la période suivante

Actions	2018 - 2 ^e semestre
AXE 1 - CONTENUS scientifiques	
1.1 Développer des contenus spécifiques	Systématisation des fiches « marqueurs territoriaux »
1.2 Enrichir les contenus d'Haugimont	Finaliser la négociation avec l'UNamur pour l'accès à l'OP + pour les contenus souhaités
1.3 Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques	Concevoir un événement « éventail de balades » avec les paysaguides
AXE 2 - ATELIERS de formations	
2.1 Initiation à l'Analyse Paysagère	
<i>Gérer professionnellement le territoire</i>	Préparation de l'atelier « prospective », en partenariat avec l'ASBL les Plus Beaux Village de Wallonie
<i>S'approprier le territoire</i>	Systématisation de la traçabilité des balades animées par les paysaguides
AXE 3 - Développement de MEDIA	
3.1 Elaboration de supports spécifiques (cahiers pédagogiques et de formation, topoguides, flyer citoyens, etc.)	Finalisation d'un fascicule « Mémo-guides des Paysages entre Tiges et Chavées » pour les paysaguides + synthétiser les infos de l'atelier « densification » pour une diffusion large aux membres des CCATM et Conseillers communaux
3.2 Observatoire des familles	Finaliser le cahier des charges et lancer la réalisation
3.3 Observatoire virtuel	Alimenter SityTour avec les premiers marqueurs territoriaux ? Travail avec le CAUE sur le premier « Cahier des Paysages entre Tiges et Chavées »
AXE 4 - APPUI à des initiatives locales	
4.1 Accompagner des acteurs locaux dans leurs démarches de valorisation de site (p.ex. PWDR mesure 76)	---

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

4.2. Communication

Actions de Communication sur le GAL et LEADER.

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication
30-03-18	GAL	Newsletter	tiges-chavees.be	Publication GAL
30-05-18	GAL	Anniversaire 15 ans	Andenne Potins	Publication GAL
05-06-18	GAL	15 ans : http://www.canalc.be/xavier-sohet/	Canal C	Interview
28-06-18	GAL	Anniversaire 15 ans	L'Avenir	Article

Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication
01-06-18	Paysages	Commune d'Assesse	Perspectives & Réalités	Publication GAL
02-06-18	Paysages	Tige	L'Avenir	Article

4.3. Timesheet